

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Calciumsulfatbinder CAB 30  
Code du produit : 00014125

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Agent liant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : LANXESS Deutschland GmbH  
Production, Technology,  
Safety & Environment  
51369 Leverkusen, Germany  
Téléphone : +4922188852288  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : infosds@lanxess.com  
Importeur : Chemia Brugg AG  
Aarauerstrasse 51  
5200 Brugg  
(marketing authorisation holder)  
+41 56 460 62 60  
info@chemia.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Deutschland +49 2143099300  
Schweiz Tox Info Suiss Kurzwahl Tel: 145

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Pas une substance ni un mélange dangereux.

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La solution aqueuse provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom de la substance :

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (% w/w)
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
sulfate de calcium	7778-18-9 231-900-3		>= 90 - <= 100

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucun effet important ou danger critique connu.

Produits de combustion dangereux : Le produit lui-même ne brûle pas.

Oxydes de soufre  
Oxydes de métaux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Balayer et enlever à la pelle.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Conserver dans un endroit sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sulfate de calcium	7778-18-9	VME (poussières)	3 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

Information supplémentaire	alvéolaires) (Calcium) Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.
----------------------------	---

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

#### Protection des mains

Matériel : Caoutchouc naturel - NR

Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Caoutchouc nitrile - NBR

Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Caoutchouc butyle - IIR

Temps d'utilisation : < 60 min

Remarques : Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière

Protection respiratoire : La poussière de protection masque s'il ya un risque de formation de poussière.  
Masque à poussière efficace

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : > 1.450 °C

: Donnée non disponible

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	2,96 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	:	900 - 1.100 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	2,4 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taille des particules : Donnée non disponible

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

##### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,61 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Composants:

##### sulfate de calcium:

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Composants:

##### sulfate de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Composants:

##### sulfate de calcium:

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Composants:

##### sulfate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris (mâle)  
Voie d'application: Oral(e)

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

Durée d'exposition: 1 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 2 Sem.  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 790 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 790 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 10 Jrs  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.600 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: non

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 79 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 35 Jrs  
Nombre d'expositions : quotidien  
Méthode : OCDE ligne directrice 422  
BPL : oui

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Des concentrations élevées de poussières peuvent provoquer une irritation des muqueuses des yeux et des voies respiratoires.  
La solution aqueuse provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**sulfate de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 79 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): > 79 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 79 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.  
Remarques: Aucun effet néfaste dans le domaine de solubilité aqueuse.

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.  
Remarques: Aucun effet néfaste dans le domaine de solubilité aqueuse.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **sulfate de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

||| : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mentions de danger : Non dangereux pour le transport  
Craint l'humidité.  
Tenir à l'écart des denrées alimentaires

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

---

## Calciumsulfatbinder CAB 30

Version 2.0      Date de révision: 15.03.2021      Numéro de la FDS: 103000002077      Date de dernière parution: 26.07.2019  
Pays / Langue: CH / FR

---

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
pas de taxes des COV

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour autres abréviations

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail  
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

ETA = Estimation de la toxicité aiguë;

FBC = Facteur de bioconcentration;

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques;

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH)] est de décrire les exigences de sécurité inhérentes aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.